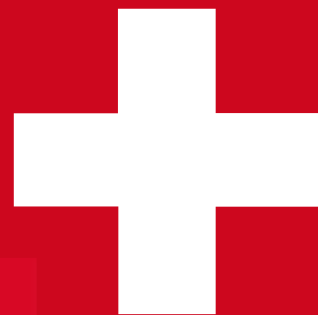


soliswiss



**AVEZ-VOUS DES COLLABORATEURS
OU DES MEMBRES À L'ÉTRANGER ?
VOTRE ENTREPRISE OU VOTRE
ORGANISATION EST-ELLE LIÉE À LA
SUISSE ?**

**NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS
ACCOMPAGNER.**

Les avantages de votre adhésion C&C

La cotisation annuelle pour l'adhésion C&C s'élève à CHF 150.–.

En tant que membre C&C, vous profitez de prestations flexibles et personnalisées. Vous pouvez réserver des heures de conseil individuelles (1 heure = CHF 150.–) ainsi que des forfaits de conseil avantageux (10 heures = CHF 1 350.–).



Conseil

Les missions internationales des collaborateurs nécessitent des solutions claires. Nous vous conseillons en matière de détachement, d'assurances sociales et de prévoyance, ainsi que sur d'autres questions liées aux missions à l'étranger.



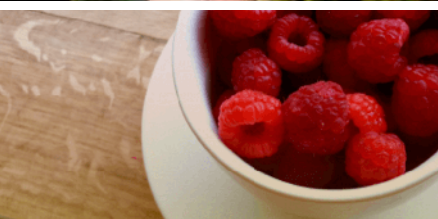
Séminaires et ateliers

Travailler à l'étranger – nous transmettons les connaissances nécessaires. Grâce à des séminaires et ateliers sur mesure, sur place en Suisse ou en ligne, destinés aux responsables des ressources humaines, aux cadres dirigeants et aux collaborateurs.



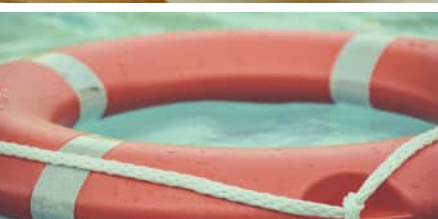
Coaching

Gérer avec succès les missions à l'étranger – nous soutenons votre service des ressources humaines dans le développement de compétences spécialisées, de processus et de savoir-faire afin d'assurer de manière autonome la gestion des missions internationales.



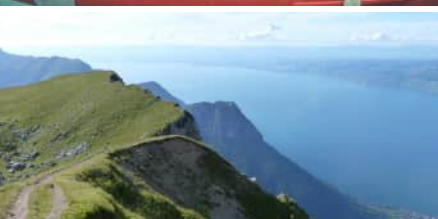
Prestations d'assurance avantageuses

Contrôles d'assurance et offres pour l'assurance-maladie, l'assurance-accidents, l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie, ainsi que les couvertures Kidnap & Ransom ou responsabilité civile : en collaboration avec notre partenaire, nous vous proposons des solutions de prévoyance attractives, tant collectives qu'individuelles.



Assistance en cas de crise

Grâce à votre adhésion C&C, vous offrez à vos collaborateurs et à leurs proches un accès à une protection mondiale en cas de crise, à un soutien psychologique ainsi qu'à des solutions d'assurance adaptées. Vous remplissez ainsi votre devoir de diligence (Duty of Care) envers vos collaborateurs.



Adhésion individuelle à tarif réduit pour vos collaborateurs

Vos collaborateurs en Suisse bénéficient de l'adhésion individuelle à un tarif préférentiel (CHF 75.– au lieu de CHF 90.– par an) et profitent ainsi de l'ensemble des prestations de l'adhésion, y compris les indemnités forfaitaires et le fonds d'entraide. La prise en charge de la cotisation par l'entreprise est possible.



Conseil et services pour vos collaborateurs et leurs proches

Vos collaborateurs ainsi que leurs proches (suisse et non suisse) peuvent également bénéficier, sans adhésion, de conseils et d'autres services de Soliswiss par votre intermédiaire, en tant qu'employeur.



Votre valeur ajoutée en tant qu'employeur

Grâce à l'adhésion C&C, vos collaborateurs bénéficient d'une véritable valeur ajoutée, tout en renforçant votre attractivité en tant qu'employeur (employer branding).